Société VOLVO TRUCK FRANCE
A l'attention de Monsieur Gicquel Fabrice
17 RUE PILIERS CHAUVINIERE
44816 ST HERBLAIN CEDEX

Le 19/11/2010

Objet : Test d'aptitude à la maintenance des véhicules climatisés (Catégorie V)
Stage : 143002

Monsieur Gicquel,

Nous avons le plaisir de vous informer de votre réussite au test d'aptitude réalisé le 04/11/2010 au Volvo.

Vous trouverez ci-jointe l'Attestation d'Aptitude relative à la catégorie V.

Vous avez donc validé l'ensemble des connaissances et compétences correspondant aux exigences réglementaires spécifiées dans l'Arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543-106 du code de l'environnement, pour la catégorie V.

Nous vous invitons à transmettre une copie de votre Attestation à votre entreprise.

Nous tenons à vous féliciter encore une fois pour ce succès et nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Chef Du Département des Formations Techniques

Charles ZERLINI

P.J. : Synthèse de vos résultats par évalué

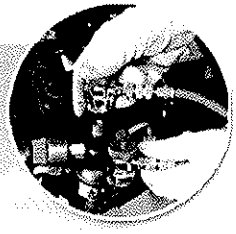

Synthèse des résultats au Test d'Aptitude Catégorie V

Nom	Prénom	Date du test
Gicquel	Fabrice	04/11/2010

Moyenne globale : 14.83	(seuil d'obtention : 12/20)

Epreuve théorique	15.50
Epreuve pratique	14.16

Détail des résultats par critère d'évaluation

N°	Intitulé	Résultat théorique	Résultat pratique
1. Incidences sur l'environnement des fluides frogorigènes et réglementations correspondantes en matière d'environnement			
1.1	Connaissance élémentaire des impacts des fluides frigorigènes à base de CFC et HCFC sur la couche d'ozone stratosphérique et des fluides frigorigènes à base de CFC, HCFC et HFC sur le climat	Acquis	
1.2	Connaissance élémentaire des dispositions du règlement (CE) n°2037/2000 relatives à lutilisation de CFC et HCFC comme fluide frigorigène, des dispositions du règlement n°842/2006 relatives à l'utilisation des HFC, de la directive 2006/40/CE ainsi que des articles R.543-75 à R.543-123 du code de l'environnement	Acquis	
1.3	Connaissance des règles de sécurité liées à la manipulation des fluides frigorigènes	Acquis	
2. Prise en compte générale de l'équipement			
2.1	Connaissance du fonctionnement des systèmes de climatisation dans les véhicules à moteur	Acquis	
2.2	Identification des principaux composants d'un système frigorifique et connaissance de leur fonctionnement	Acquis	
2.3	Analyser les documents fournis (données du constructeur, registre de l'équipement, plaque signalétique...)		Acquis
2.4	Identifier le fluide contenu dans l'équipement		Acquis
2.5	Vérifier le fonctionnement normal de l'équipement		Acquis
2.6	Savoir associer les dysfonctionnements et les symptômes de fuite	Acquis	Non Acquis

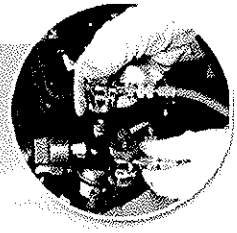

3. Tests d'étanchéité			
3.1	Connaître les différentes méthodes de détection des fuites et choisir la plus appropriée à une situation donnée		Acquis
3.2	Connaître la procédure à suivre en cas de fuite		Acquis
3.3	Remplir les documents attestant que l'équipement a fait l'objet d'un contrôle d'étanchéité		Non Acquis
3.4	Consigner les données dans le registre		Acquis
4. Gestion écologique du système et du fluide frigorigène lors de l'installation, de l'entretien, de la réparation ou de la récupération			
4.1	Manipuler un cylindre de fluide frigorigène		Non Acquis
4.2	Effectuer un transfert de fluide d'un cylindre vers une station		Non Acquis
4.3	Connexion d'un dispositif de récupération aux vannes de service d'un système de climatisation et déconnexion de ce dispositif		Acquis
4.4	Procéder à la récupération totale du fluide		Acquis
4.5	Contrôler la pression finale de récupération		Acquis
4.6	Déterminer la quantité de fluide récupéré		Non Acquis
4.7	Déterminer la quantité d'huile récupérée		Acquis
4.8	Remonter un élément neuf en respectant les conditions d'étanchéité et de conformité d'origine		Acquis
4.9	Déterminer la quantité d'huile		Acquis
4.10	Procéder au tirage au vide		Acquis
4.11	Savoir en déterminer la durée		Acquis
4.12	Déterminer la qualité et la quantité d'huile à introduire		Non Acquis
4.13	Introduire l'huile		Non Acquis
4.14	Déterminer la charge normale de l'installation suivant les données du constructeur		Acquis
4.15	Charger en fluide frigorigène		Acquis
4.16	Remplir la fiche d'intervention		Acquis

ATTESTATION D'APTITUDE

« Climatisation » Catégorie v

ATTESTATION N° 11074

Nous soussignés, certifions que M. GICQUEL FABRICE

a passé avec succès les épreuves exigées dans le cadre de l'Arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543-106 du code de l'environnement, pour la catégorie V.

En foi de quoi, la présente Attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Sèvres, le 19/11/2010

Pour le GNFA, Charles ZERLINI

Chef du Département des Formations Techniques

Organisme Certifié Evaluateur N°1986771

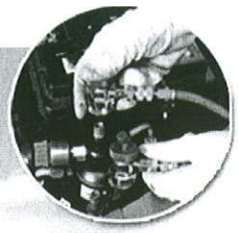

Société VOLVO TRUCK FRANCE
A l'attention de Monsieur Billy Francois
17 RUE PILIERS CHAUVINIERE
44816 ST HERBLAIN CEDEX

Le 19/11/2010

Objet : Test d'aptitude à la maintenance des véhicules climatisés (Catégorie V)
Stage : 143006

Monsieur Billy,

Nous avons le plaisir de vous informer de votre réussite au test d'aptitude réalisé le 08/11/2010 au Volvo.

Vous trouverez ci-jointe l'Attestation d'Aptitude relative à la catégorie V.

Vous avez donc validé l'ensemble des connaissances et compétences correspondant aux exigences réglementaires spécifiées dans l'Arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543-106 du code de l'environnement, pour la catégorie V.

Nous vous invitons à transmettre une copie de votre Attestation à votre entreprise.

Nous tenons à vous féliciter encore une fois pour ce succès et nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Chef Du Département des Formations Techniques

Charles ZERLINI

P.J. : Synthèse de vos résultats par évalué

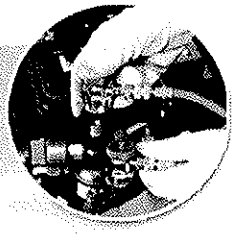

Synthèse des résultats au Test d'Aptitude Catégorie V

Nom	Prénom	Date du test
Billy	Francois	08/11/2010

Moyenne globale : 13.00	(seuil d'obtention : 12/20)

Epreuve théorique	8.50
Epreuve pratique	17.50

Detail des résultats par critère d'évaluation

N°	Intitulé	Résultat théorique	Résultat pratique
1. Incidences sur l'environnement des fluides frogorigènes et réglementations correspondantes en matière d'environnement			
1.1	Connaissance élémentaire des impacts des fluides frigorigènes à base de CFC et HCFC sur la couche d'ozone stratosphérique et des fluides frigorigènes à base de CFC, HCFC et HFC sur le climat	Non Acquis	
1.2	Connaissance élémentaire des dispositions du règlement (CE) n°2037/2000 relatives à lutilisation de CFC et HCFC comme fluide frigorigène, des dispositions du règlement n°842/2006 relatives à l'utilisation des HFC, de la directive 2006/40/CE ainsi que des articles R.543-75 à R.543-123 du code de l'environnement	Acquis	
1.3	Connaissance des règles de sécurité liées à la manipulation des fluides frigorigènes	Acquis	
2. Prise en compte générale de l'équipement			
2.1	Connaissance du fonctionnement des systèmes de climatisation dans les véhicules à moteur	Non Acquis	
2.2	Identification des principaux composants d'un système frigorifique et connaissance de leur fonctionnement	Non Acquis	
2.3	Analyser les documents fournis (données du constructeur, registre de l'équipement, plaque signalétique...)		Acquis
2.4	Identifier le fluide contenu dans l'équipement		Acquis
2.5	Vérifier le fonctionnement normal de l'équipement		Acquis
2.6	Savoir associer les dysfonctionnements et les symptômes de fuite	Acquis	Non Acquis

3. Tests d'étanchéité			
3.1	Connaître les différentes méthodes de détection des fuites et choisir la plus appropriée à une situation donnée		Acquis
3.2	Connaître la procédure à suivre en cas de fuite		Acquis
3.3	Remplir les documents attestant que l'équipement a fait l'objet d'un contrôle d'étanchéité		Acquis
3.4	Consigner les données dans le registre		Acquis
4. Gestion écologique du système et du fluide frigorigène lors de l'installation, de l'entretien, de la réparation ou de la récupération			
4.1	Manipuler un cylindre de fluide frigorigène		Acquis
4.2	Effectuer un transfert de fluide d'un cylindre vers une station		Acquis
4.3	Connexion d'un dispositif de récupération aux vannes de service d'un système de climatisation et déconnexion de ce dispositif		Acquis
4.4	Procéder à la récupération totale du fluide		Acquis
4.5	Contrôler la pression finale de récupération		Acquis
4.6	Déterminer la quantité de fluide récupéré		Acquis
4.7	Déterminer la quantité d'huile récupérée		Acquis
4.8	Remonter un élément neuf en respectant les conditions d'étanchéité et de conformité d'origine		Acquis
4.9	Déterminer la quantité d'huile		Non Acquis
4.10	Procéder au tirage au vide		Acquis
4.11	Savoir en déterminer la durée		Acquis
4.12	Déterminer la qualité et la quantité d'huile à introduire		Acquis
4.13	Introduire l'huile		Non Acquis
4.14	Déterminer la charge normale de l'installation suivant les données du constructeur		Acquis
4.15	Charger en fluide frigorigène		Acquis
4.16	Remplir la fiche d'intervention		Acquis

ATTESTATION D'APTITUDE

« Climatisation » Catégorie v

ATTESTATION N° 11059

Nous soussignés, certifions que M. BILLY FRANCOIS

a passé avec succès les épreuves exigées dans le cadre de l'Arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543-106 du code de l'environnement, pour la catégorie V.

En foi de quoi, la présente Attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Sèvres, le 19/11/2010

Pour le GNFA, Charles ZERLINI

Chef du Département des Formations Techniques

Organisme Certifié Evaluateur N°1986771

Société VOLVO TRUCK FRANCE
A l'attention de Monsieur Galerne Olivier
17 RUE PILIERS CHAUVINIERE
44816 ST HERBLAIN CEDEX

Le 19/11/2010

Objet : Test d'aptitude à la maintenance des véhicules climatisés (Catégorie V)
Stage : 143008

Monsieur Galerne,

Nous avons le plaisir de vous informer de votre réussite au test d'aptitude réalisé le 09/11/2010 au Volvo.

Vous trouverez ci-jointe l'Attestation d'Aptitude relative à la catégorie V.

Vous avez donc validé l'ensemble des connaissances et compétences correspondant aux exigences réglementaires spécifiées dans l'Arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543-106 du code de l'environnement, pour la catégorie V.

Nous vous invitons à transmettre une copie de votre Attestation à votre entreprise.

Nous tenons à vous féliciter encore une fois pour ce succès et nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Chef Du Département des Formations Techniques

Charles ZERLINI

P.J. : Synthèse de vos résultats par évalué

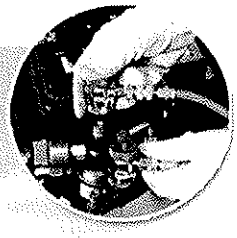

Synthèse des résultats au Test d'Aptitude Catégorie V

Nom	Prénom	Date du test
Galerne	Olivier	09/11/2010

Moyenne globale : 15.91	(seuil d'obtention : 12/20)

Epreuve théorique	13.50
Epreuve pratique	18.33

Détail des résultats par critère d'évaluation

N°	Intitulé	Résultat théorique	Résultat pratique
1. Incidences sur l'environnement des fluides frogorigènes et réglementations correspondantes en matière d'environnement			
1.1	Connaissance élémentaire des impacts des fluides frigorigènes à base de CFC et HCFC sur la couche d'ozone stratosphérique et des fluides frigorigènes à base de CFC, HCFC et HFC sur le climat	Acquis	
1.2	Connaissance élémentaire des dispositions du règlement (CE) n°2037/2000 relatives à lutilisation de CFC et HCFC comme fluide frigorigène, des dispositions du règlement n°842/2006 relatives à l'utilisation des HFC, de la directive 2006/40/CE ainsi que des articles R.543-75 à R.543-123 du code de l'environnement	Acquis	
1.3	Connaissance des règles de sécurité liées à la manipulation des fluides frigorigènes	Acquis	
2. Prise en compte générale de l'équipement			
2.1	Connaissance du fonctionnement des systèmes de climatisation dans les véhicules à moteur	Non Acquis	
2.2	Identification des principaux composants d'un système frigorifique et connaissance de leur fonctionnement	Acquis	
2.3	Analyser les documents fournis (données du constructeur, registre de l'équipement, plaque signalétique...)		Acquis
2.4	Identifier le fluide contenu dans l'équipement		Acquis
2.5	Vérifier le fonctionnement normal de l'équipement		Acquis
2.6	Savoir associer les dysfonctionnements et les symptômes de fuite	Non Acquis	Non Acquis

3. Tests d'étanchéité			
3.1	Connaître les différentes méthodes de détection des fuites et choisir la plus appropriée à une situation donnée		Acquis
3.2	Connaître la procédure à suivre en cas de fuite		Acquis
3.3	Remplir les documents attestant que l'équipement a fait l'objet d'un contrôle d'étanchéité		Non Acquis
3.4	Consigner les données dans le registre		Acquis
4. Gestion écologique du système et du fluide frigorigène lors de l'installation, de l'entretien, de la réparation ou de la récupération			
4.1	Manipuler un cylindre de fluide frigorigène		Acquis
4.2	Effectuer un transfert de fluide d'un cylindre vers une station		Acquis
4.3	Connexion d'un dispositif de récupération aux vannes de service d'un système de climatisation et déconnexion de ce dispositif		Acquis
4.4	Procéder à la récupération totale du fluide		Acquis
4.5	Contrôler la pression finale de récupération		Acquis
4.6	Déterminer la quantité de fluide récupéré		Acquis
4.7	Déterminer la quantité d'huile récupérée		Acquis
4.8	Remonter un élément neuf en respectant les conditions d'étanchéité et de conformité d'origine		Acquis
4.9	Déterminer la quantité d'huile		Acquis
4.10	Procéder au tirage au vide		Acquis
4.11	Savoir en déterminer la durée		Acquis
4.12	Déterminer la qualité et la quantité d'huile à introduire		Acquis
4.13	Introduire l'huile		Acquis
4.14	Déterminer la charge normale de l'installation suivant les données du constructeur		Acquis
4.15	Charger en fluide frigorigène		Acquis
4.16	Remplir la fiche d'intervention		Acquis

ATTESTATION D'APTITUDE

« Climatisation » Catégorie v

ATTESTATION N° 11052

Nous soussignés, certifions que M. GALERNE OLIVIER

a passé avec succès les épreuves exigées dans le cadre de l'Arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543-106 du code de l'environnement, pour la catégorie V.

En foi de quoi, la présente Attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Sèvres, le 19/11/2010

Pour le GNFA, Charles ZERLINI

Chef du Département des Formations Techniques

Organisme Certifié Evaluateur N°1986771